

# Une alliance stratégique en éducation

**Céline Séguin**

La Commission scolaire de Montréal (CSDM) et l'UQAM ont signé récemment un protocole d'entente dans le but de resserrer leurs liens au niveau de la formation, de la recherche et de la diffusion des connaissances en éducation. L'événement s'est déroulé en présence de nombreux représentants des deux institutions, dont le doyen de la Faculté des sciences de l'éducation, Marc Turgeon, la vice-rectrice à l'enseignement, à la recherche et à la création, Danielle Laberge, le directeur général de la CSDM, Pierre Bergevin, ainsi que Marcellin Noël, président du comité exécutif (CSDM).

Comme l'explique Marc Turgeon, le protocole vise à élargir les collaborations existantes entre l'UQAM et les écoles de la CSDM, à faciliter l'insertion professionnelle et la formation continue des enseignants, à promouvoir les projets de recherche avec le milieu scolaire montréalais et à enrichir les programmes d'enseignement.

«Ce genre de partenariat, c'est à l'avenir! En éducation, on ne peut plus développer la formation ou la recherche indépendamment des besoins et exigences du milieu scolaire. Il nous faut travailler en synergie et trouver des avenues de coopération nouvelles et fécondes.»

## **Réfléchir et agir... ensemble**

Évidemment, des collaborations



Photo : Nathalie St-Pierre

### **On aperçoit à l'avant plan, les principaux signataires du protocole d'entente.**

avaient déjà cours entre des écoles de la CSDM et des chercheurs de la Faculté des sciences de l'éducation. De même, les gens du milieu scolaire sont régulièrement consultés au moment de réviser, modifier ou adapter le contenu des programmes. Mais les modalités de ces alliances, souligne le doyen, n'étaient pas formalisées.

«On veut que les relations de travail et les projets, avec la CSDM, ne soient pas seulement portés par des individus, selon des besoins ponctuels. Un prof peut collaborer avec deux ou trois écoles, cela n'entraîne pas nécessairement des retombées générales pour la CSDM ou pour l'Université. Un représentant du milieu qui siège à un comité ne parle souvent qu'en son nom personnel. Avec le protocole, on pourra favoriser une série d'initiatives qui, en repo-

sant sur un réel engagement des institutions, seront à même de générer des effets structurels en matière de recherche, de formation ou de diffusion».

Déjà, dans la foulée de l'entente, quatre comités conjoints d'orientation ont été constitués sur la formation initiale, la formation continue, l'insertion professionnelle et la recherche. Ils auront pour mandat de cerner les besoins, au sein des institutions partenaires, pour chacune des thématiques retenues, en plus d'identifier les voies de collaboration possibles pour y répondre de la manière la plus adéquate.

«Par exemple, j'entends souvent dire que nos étudiants ne sont pas suffisamment préparés pour intervenir dans les milieux défavorisés. Ce genre de question pourra être discuté au comité conjoint sur la formation

initiale, et ensemble, on tentera de trouver des solutions qui auront des échos dans tous les programmes. Les comités conjoints pourront élaborer des projets ou travailler sur des processus. Comment favoriser la recherche en milieu scolaire? Comment faciliter la diffusion des résultats?»

Pour atteindre leurs objectifs, l'UQAM et la CSDM se sont aussi engagées à travailler à la mise en place d'un fonds dédié créé à partir des subventions et commandites obtenus pour des projets communs. «On a fait une demande à la Fondation canadienne pour l'innovation pour un projet de recherche dans trois écoles du quartier Hochelaga-Maisonneuve. Si le projet est accepté, ça serait un coup d'envoi fantastique!», de conclure avec enthousiasme le doyen Marc Turgeon ●